

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DEFEND !



PRISE DE PAROLE

Thierry NIER - Montreuil, le 27 juillet 2018

RASSEMBLEMENT CE MAINTENANCE & TRAVAUX DU 27 JUILLET 2018

Chères et chers camarades,

A l'heure où je vous parle, l'engagement des cheminots contre le pacte ferroviaire du Gouvernement Philippe et la volonté d'obtenir une nouvelle loi demeurent intactes.

Le Président Macron, son exécutif et ses soldats au sein de l'entreprise ont eu beau jeu de faire la promotion d'une nouvelle loi qui aura des répercussions lourdes sur le quotidien des citoyens, des usagers, et bien-sûr des cheminots. Tout en voulant passer à autre chose, nos dirigeants tentent de museler la contestation soit par la désinformation ou encore par l'accumulation de coups tordus, notamment sur le droit de grève. Rien n'a jamais permis de gagner la résignation des cheminotes et des cheminots.

Il faut le dire et le répéter, c'est en ce sens une défaite idéologique cuisante pour la Direction SNCF !

L'autoritarisme affiché dans ce conflit symbolise l'acharnement au plus haut niveau de la Direction à l'encontre des cheminots en lutte et de leurs représentants.

Dans ce cadre, lors de ce Comité d'Entreprise extraordinaire Maintenance et Travaux, la Direction SNCF persiste à vouloir licencier notre collègue, notre camarade Jean-François parce qu'il est, comme 97 % des cheminots, en totale opposition à ce projet de réforme du ferroviaire.

Et pourtant, la bataille du rail que nous menons depuis des mois n'est pas qu'une bataille de cheminots.

C'est au contraire une bataille de l'intérêt général pour le Service Public Ferroviaire, pour permettre aux usagers de circuler dans des conditions de sécurité optimales et d'accueillir les usagers dans nos trains et dans nos gares, pour la remise en état des voies et éviter ainsi la fermeture de milliers de kilomètres de lignes, pour que le fret SNCF soit enfin l'outil public au service des besoins de transport de la Nation concernant les marchandises.

C'est une lutte de tous les instants pour le bien commun.

C'est cela que la Direction SNCF veut sanctionner au travers la radiation de Jean-François sur la base d'un dossier vide et monté de toutes pièces par des acteurs dont la main est guidée par le dogme, la haine de classe.

Car, sans rentrer dans le cœur du dossier, que reproche-t-on à Jean-François ?



Le fait d'avoir allumé une torche à flamme rouge en gare de Nîmes, comme des milliers de cheminots en lutte depuis des mois ?

Non !

Le fait d'avoir bloqué des trains, comme plus de cent de ses camarades nîmois ce jour-là ?

Non !

Le fait d'avoir blessé un cheminot avec la torche alors que tout prouve le contraire, qu'il n'y a aucune photo, aucun constat d'huissier alors qu'il était présent, aucune déclaration nominative, aucun arrêt de travail, aucune ITT ?

Non !

A l'instar de trop nombreux camarades sur le territoire qui passent en conseil de discipline dans la dernière période avec des niveaux de sanction prononcés qui sont très lourds, la seule faute de Jean-François est d'être un cheminot debout et en lutte, un militant syndical convaincu et attaché aux valeurs de combat, de résistance et de fraternité portées par la Fédération CGT des cheminots.

Non, les militants que nous sommes ne sont pas des voyous !

En ce sens, c'est clairement l'enjeu des libertés fondamentales qui est au cœur de cette affaire. Nos organisations professionnelles et interprofessionnelles CGT ne lâcheront rien pour leur défense et réaffirment leur solidarité pleine et entière à Jean-François RANDADO, touché en plein cœur, comme des milliers de syndicalistes dans ce pays.

Car une chose est sûre, depuis l'arrivée au pouvoir de ce Gouvernement et du Président Macron, la liste non-exhaustive de procès, de condamnations, de poursuites, de discriminations et de sanctions en France ne cesse d'augmenter et se chiffre à l'heure actuelle à plus de 6 252 militants, manifestants, grévistes et syndicalistes touchés par cet autoritarisme.

Par ailleurs, le 18 juillet dernier, Jean-Jacques et Christian, deux éboueurs syndicalistes, comme par hasard syndiqués à la CGT, ont été condamnés à 70 heures de Travaux d'Intérêt Général pour avoir...

détourné un camion-poubelle dont ils voulaient déverser le contenu devant le siège de La République En Marche.

En sursis, ils risquent deux mois de prison ferme s'ils n'exécutent pas leurs travaux sous 18 mois. Et avant même la décision de justice, les deux salariés avaient été suspendus de leur poste par la Ville de Paris. En septembre, ils passeront, comme Jean-François, devant un conseil disciplinaire et risquent eux-aussi la sanction la plus lourde pour un fonctionnaire : la radiation.

Une pensée également à nos camarades CGT victimes de l'affaire de la « chemise arrachée » du DRH d'Air France, en 2015, qui ont, quant à eux, été condamnés, cette année aussi, à quatre mois de prison avec sursis pour violence.

Comme nous tous, ils ont dû sans doute être ravis d'apprendre qu'un conseiller de l'Elysée, filmé en train de frapper au sol un jeune manifestant et qui a écopé pour cela de deux semaines de mise à pied, détient le record de la « sanction la plus grave jamais prononcée contre un chargé de mission travaillant à l'Elysée ».

Cela en serait presque risible si ce n'était pas si grave, si révélateur de l'époque que nous sommes en train de vivre.

Car aujourd'hui plus que jamais, les libertés syndicales, les libertés d'expression, les libertés d'agir collectivement, sont gravement menacées.

Au prétexte d'une crise financière et économique, les droits des salariés sont soumis à des pressions considérables avec la mise en œuvre de réformes fondamentales du droit du travail qui renforcent les politiques de flexibilité voulues par le MEDEF et qui favorisent la précarité et l'exclusion des salariés.

Pour tenter de dissuader toute opposition à cette cure d'austérité sociale, une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale et progressiste est donc orchestrée par les promoteurs du libéralisme, avec l'aval du pouvoir en place.

Le traitement de la SNCF à l'égard de Jean-François est un nouveau symbole de cet

acharnement contre toutes formes d'actions et d'expressions syndicales !

Face à cette situation insupportable, la CGT en appelle à un changement radical de politique en matière de démocratie sociale et de respect des droits sociaux fondamentaux des salariés et des citoyens.

Car ne l'oublions pas, en criminalisant l'action syndicale, en passant sous silence la violence sociale, l'objectif est d'éliminer de manière nette et radicale la question sociale du débat politique.

Mais le respect de la démocratie sociale ne peut se faire sans respect absolu de la liberté syndicale et du droit syndical à l'entreprise.

Dans ce dossier, le Medef, et plus largement le Patronat, dont celui du ferroviaire,

conjugué à un pouvoir qui ne cesse de détruire les libertés syndicales et les conquêtes sociales, portent une grande responsabilité !

La répression antisyndicale est une réalité insupportable dans notre pays. C'est pourquoi, chères et chers camarades, il ne faut rien lâcher sur cette question ! Il n'y a pas de fatalité et nous devons continuer à apporter tout notre soutien à Jean-François et montrer notre solidarité et notre détermination à faire valoir nos droits et à ne pas subir.

« Lorsqu'un camarade de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée ! Continuons le combat ! »

Merci de votre attention.